

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2012

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 06/07/2012
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Réalisation d'un document unique d'évaluation
6. Coulées d'eaux boueuses
7. Vote de crédits
8. Rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
9. Divers

\*\*\*\*\*

**Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Monsieur Claude FESSMANN qui a donné procuration à Monsieur Didier KNIPPER, Monsieur Philippe JUNGER ainsi que Mesdames Pascale MEYER et Sandie VOLTZENLUGEL absents excusés et Monsieur Noël ROTH, absent non excusé, la séance est ouverte à 20h30.**

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCES DU 28/09/2012**

Le procès verbal de la séance du 28 septembre 2012 est approuvé l'unanimité moins une abstention.

### **3. COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS**

##### **- Réunions**

- 29.09.2012 Inauguration du City-Stade
- 30.09.2012 Portes ouvertes de l'atelier jus de pommes à Bietlenheim
- 01.10.2012 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 05.10.2012 Réunion avec le SDEA du Bas-Rhin relative aux problèmes d'assainissement
- 06.10.2012 Inauguration des nouveaux vestiaires à Hoerd
- 08.10.2012 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 09.10.2012 Réunion du CCAS de Geudertheim
- 11.10.2012 Réunion avec le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture relative aux Coulées d'eaux boueuses
- 12.10.2012 Réunion avec les professeurs de l'école de municipale de musique
- 14.12.2012 Inauguration de l'exposition dans le cadre du messti de Weyersheim
- 15.12.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 16.10.2012 Réunion de la commission aide à la personne de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

18.10.2012 Réunion de l'Association Foncière de Geudertheim  
19.10.2012 Réunion relative au Moulin de la Zorn  
19.10.2012 Réunion avec les associations locales

**- Permis de construire :**

Madame GABEL Muriel 15, rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM	Création d'une couverture de terrasse existante	Accordé le 04/10/2012
Monsieur BARTHOLOME Claude 4, rue du Puits 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une terrasse	Accordé le 19/10/2012
M. et Mme PEREIRA Michel 15, rue du Charbon 67240 GRIES	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 19/10/2012

**B) Communications de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, Adjointe au Maire**

02.09.2012 Fleurissement des salles de classe  
03.09.2012 Réunion du périscolaire « Les Loustics »  
11.09.2012 Réunion de la commission information  
15.09.2012 Permanence à la mairie  
19.09.2012 Après-midi récréative des aînés  
25.09.2012 Réunion de la municipalité  
25.09.2012 Réunion de la commission information  
26.09.2012 Réunion relative à la redevance incitative sur les ordures ménagères  
29.09.2012 Inauguration du City-Stade  
14.10.2012 Portes ouvertes chez les artisans  
17.10.2012 Réunion de la municipalité  
19.10.2012 Réunion relative à la plateforme Petite Enfance  
19.10.2012 Conseil de l'Ecole Maternelle  
20.10.2012 Permanence à la mairie  
23.10.2012 Conseil de l'Ecole Primaire

**C) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire**

29.09.2012 Inauguration City Stade  
06.10.2012 105<sup>ème</sup> anniversaire de Mme RITTER Salomé  
10.10.2012 Réunion de chantier – PAE du Ruheplatz  
13.10.2012 Permanence Mairie  
15.10.2012 Réunion du conseil de la CCBZ  
17.10.2012 Réunion de chantier – PAE du Ruheplatz  
17.10.2012 Réunion de la municipalité  
18.10.2012 Réunion de l'Association Foncière de Geudertheim  
19.10.2012 Conseil d'Ecole Maternelle  
26.10.2012 Remise des prix du concours des maisons fleuries à Hoerdt.

**D) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire**

29.09.2012 Inauguration « Aire de Loisirs »  
05.10.2012 Montage piste de danse « Amicale Pongiste »  
06.10.2012 Permanence Mairie

06.10.2012 Inauguration des vestiaires du club house de Hoerd  
07.10.2012 Démontage piste de danse  
09.10.2012 Réunion commission CCAS  
17.10.2012 Réunion bureau comité de fêtes  
17.10.2012 Réunion municipalité  
19.10.2012 Réunion de concertation avec les différentes associations  
20.10.2012 Montage piste de danse « Foot »  
21.10.2012 Démontage piste de danse  
27.10.2012 Permanence Mairie  
02.11.2012 Montage scène pour soirée privée

**E) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire**

29.09.2012 Inauguration du City-Stade  
06.10.2012 105<sup>ème</sup> anniversaire de Madame Salomé RITTER  
09.10.2012 Réunion du CCAS de Geudertheim  
15.10.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
16.10.2012 Réunion de la commission Aide à la personne de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
17.10.2012 Noces de diamant des époux HAMM Alfred  
19.10.2012 Noces d'or des époux HUCKEL Charles

**F) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire**

29.09.2012 Inauguration du City-Stade  
04.10.2012 Réunion relative à l'aire de remplissage  
06.10.2012 Inauguration des nouveaux vestiaires à Hoerd  
06.10.2012 105<sup>ème</sup> anniversaire de Madame Salomé RITTER  
09.10.2012 Réunion du CCAS de Geudertheim  
10.10.2012 Réunion relative à l'aire de remplissage  
10.10.2012 Assemblée constituante d'une association de gestion de l'aire de remplissage  
11.10.2012 Réunion relative aux coulées d'eaux boueuses  
11.10.2012 Réunion de la commission Forêt et Environnement  
15.10.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
29.10.2012 Réunion de chantier aire de remplissage  
31.10.2012 Recherche de bornes Chemin d'exploitation Lichtstoecke

**4. DROIT DE PREEMPTION**

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

**- Maître Etienne SCHALLER, Notaire à MUNDOLSHEIM**

Section 41 lieu-dit « Rue des Vergers » parcelle 518/184 d'une contenance de 2,02 ares  
Section 41 lieu-dit « Rue des Vergers » parcelle 520/185 d'une contenance de 3,17 ares  
Section 41 lieu-dit « Rue des Vergers » parcelle 522/183 d'une contenance de 0,94 are

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## **5. REALISATION D'UN DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION**

La Commune de Geudertheim s'engage dans une démarche d'amélioration continue dont l'étape initiale est la réalisation du document unique. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement les personnels et les partenaires sociaux de la commune de Geudertheim.

Le pilotage de ses travaux requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein du service administratif de la commune de Geudertheim et pour partie avec le concours de la société SOCOTEC pour l'identification et l'évaluation des risques professionnels et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrôle et l'analyse des documents mis en place.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mobilisé dans ce partenariat le Fonds National de Prévention en vue de permettre aux collectivités engagées dans la démarche d'avoir une subvention pour la réalisation du document unique.

Le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), a pour vocation d'encourager et accompagner le développement d'actions de prévention en milieu du travail.

Des conditions importantes sont fixées au financement :

- Présenter un projet associant largement le personnel et privilégiant le dialogue
- Décliner et mettre en œuvre les plans d'action issus de l'évaluation des risques professionnels
- Veiller au transfert des compétences du prestataire vers les services en interne, pour devenir autonome.

L'aide apportée par le FNP prend la forme d'une valorisation financière du temps consacré au projet sur un an par les personnels spécifiquement mobilisés sur le sujet.

Le projet d'évaluation des risques professionnels de la commune de Geudertheim, mobilisera sur 2,5 jours environ deux agents et représentants de l'autorité territoriale.

Un dossier, doit donc être préparé en vue de solliciter une demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL.

Il est demandé au conseil municipal :

- De bien vouloir autoriser la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels
- D'autoriser la commune de Geudertheim à percevoir une subvention pour le projet
- D'autoriser le Maire à signer la convention afférente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité,

- **le Maire à présenter au FNP un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels,**
- **la commune de Geudertheim à percevoir une subvention pour le projet,**
- **le Maire à signer la convention y afférente.**

## **6. COULEES D'EAUX BOUEUSES**

Le Maire informe le conseil municipal de la tenue le 11 octobre 2012 d'une réunion relative à la lutte contre les coulées d'eaux boueuses, lors de laquelle il a été défini un montant de travaux à entreprendre estimé à 124 622 € HT auquel s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre, de topographie et d'application de la loi sur l'eau. La réalisation de ces travaux s'effectuera sur trois ans avec une première tranche de travaux en 2013 pour un montant estimé de 60 000,- € HT relatif à la construction d'un bassin de rétention derrière l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires

Ce projet sera subventionné par le Conseil Général du Bas-Rhin et pour partie par l'Agence Rhin-Meuse.

Le Maire sollicite du conseil municipal :

- l'approbation du projet de lutte contre les coulées d'eaux boueuses
- l'autorisation
  - de demander les subventions éventuelles auprès des collectivités et administrations concernées
  - d'entreprendre une procédure de sélection d'un maître d'œuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de lutte contre les eaux boueuses tel que présenté par le Maire et l'autorise, à l'unanimité, à demander les subventions éventuelles auprès des collectivités et administrations concernées et d'entreprendre la procédure de sélection d'un maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet.

## **7. VOTE DE CREDITS**

Le Maire soumet au conseil municipal la proposition de vote de crédits suivante

Section de fonctionnement :

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Article 60622	Carburants	+ 2 200,00 €	
Article 60623	Alimentation	+ 7 000,00 €	
Article 61521	Terrain	+ 7 800,00 €	
Article 6226	Honoraire	+ 3 200,00 €	
Article 7473	Participation Département		+ 20 200,00 €
		<b>20 200,00 €</b>	<b>20 200,00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la proposition de vote de crédits telle que présentée par le Maire.

## **8. RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN**

Le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2011 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn afin qu'il puisse formuler les observations relatives à celui-ci.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, ne formule aucune observation relative au rapport d'activité 2011 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

## **9. DIVERS**

### **- Points d'alimentation en eau potable**

Monsieur Georges KREYENBIEHLER soulève la question de la fermeture des deux points d'alimentation en eau potable situés sur Geudertheim suite à la réalisation de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires. Le Maire lui rappelle qu'au départ l'eau fournie par ces points d'alimentation était issue de la Zorn et ce n'est qu'après la réalisation du réseau d'eau potable qu'elles ont été raccordées à celui-ci, la commune prenant à sa charge la consommation d'eau des utilisateurs, en grande majorité des agriculteurs. Une fois que l'aire de remplissage sera en place, ces deux points d'alimentation, dont un est déjà actuellement condamné, n'auront plus de raison d'être. En effet, les agriculteurs pourront s'alimenter en eau à l'aire de remplissage contre monnaie sonnante et trébuchante. Le Maire se dit favorable à cette option mais rappelle que c'est le conseil municipal qui décidera en fin de compte sur ce sujet après l'entrée en service de l'aire de remplissage.

### **- Agenda :**

- 09.11.2012 Concert Gospel à l'Eglise protestante
- 10.11.2012 Soirée Michael Jackson
- 11.11.2012 Cérémonie du 11 novembre
- 17.11.2012 Ramassage papier PEEP
- 18.11.2012 Troc ABAMA
- 20.11.2012 Salon des Maires à Paris
- 21.11.2012 Salon des Maires à Paris
- 22.11.2012 Salon des Maires à Paris
- 24.11.2012 Banque alimentaire
- 25.11.2012 Repas Paroisse Protestante
- 30.11.2012 Remise des prix du concours de fleurissement 2012
- 04.12.2012 Réunion du Monde agricole
- 08.12.2012 Balade nocturne de l'école maternelle avec Saint Nicolas
- 09.12.2012 Repas de Noël des aînés

**Prochaine séance : 14 décembre 2012**